



ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BAD

Cinq candidats en lice pour succéder à Akinwumi Adesina

Les travaux des assemblées annuelles 2025 du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) ont été ouvert le lundi 26

mai 2025 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Le point d'orgue est l'élection d'un nouveau président à la tête de l'institution pour succéder à Akinwumi Adesina, dont

le second mandat de cinq ans arrive à son terme. Au total cinq candidats sont en lice pour le compte de cette élection. Axées autour du thème : « Tirer le meilleur...

AVANCÉE SIGNIFICATIVE DANS LA GESTION DES DÉCHETS



Lancement du projet GEDEC soutenu par une enveloppe de 2,7 milliards FCFA de l'UE P.4

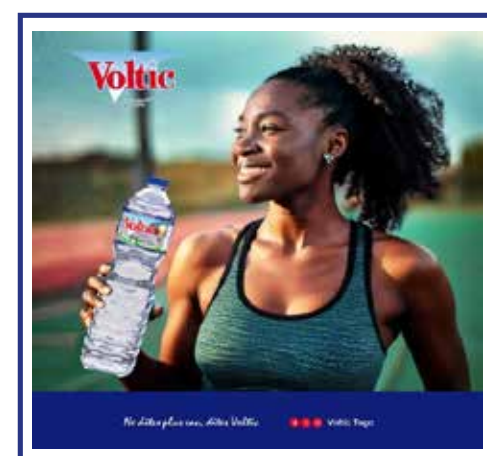
LA FÉDÉRATION TOGOLAISE DE FOOTBALL



Un budget de 3,8 milliards FCFA adopté pour l'exercice 2025 P.2

E-DÉCHETS EN AFRIQUE

Une crise éologique qui cache des opportunités économiques (ACET) P.6



L'INTERNET ILLIMITÉ À PARTIR DE 0 FCFA*



ACTUELLEMENT, L'INSTALLATION DE LA FIBRE CANALBOX EST À 0 FCFA !

CANALBOX
VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

8866 www.canalbox.tg
Coût de l'appel : 20 FCFA.
*Sous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel

La Fédération Togolaise de Football

Un budget de 3,8 milliards FCFA adopté pour l'exercice 2025

Lors de son congrès ordinaire tenu à Aného ce vendredi 23 mai 2025, la Fédération Togolaise de Football (FTF) a adopté son budget pour l'exercice 2025. Ce dernier, qui s'équilibre à 3,8 milliards FCFA, marque une hausse significative de 5,7 % par rapport à l'année précédente où il s'élevait à 3,6 milliards FCFA. Par rapport à 2023, où le budget s'établissait à 3,2 milliards FCFA, la FTF affiche une croissance remarquable de 18 % sur deux ans, témoignant ainsi d'une volonté de dynamiser le football national.



Anissatou AFFO

Le comité exécutif de la FTF, dirigé par Guy Akpovy, a exprimé sa confiance quant à l'impact positif de cette prévision budgétaire sur la relance du football au Togo. Plusieurs projets structurants sont au programme, visant à moderniser les infrastructures et à optimiser le fonctionnement du football national. Parmi les projets phares figurent la poursuite des travaux de construction du Centre Technique National

à Gbavé, la pose d'une pelouse synthétique au siège de la fédération, ainsi que la réhabilitation des sièges des ligues régionales.

Une partie essentielle du budget est allouée à l'organisation des compétitions nationales. Cela inclut les championnats de première et deuxième divisions, les ligues régionales, ainsi que des tournois de jeunes, qui sont cruciaux pour le développement du football à la base. La FTF a également

placé la formation et l'encadrement des acteurs du secteur parmi ses priorités, soulignant l'importance de développer des compétences locales pour favoriser une meilleure gestion du football togolais.

Pour financer ce budget ambitieux, la FTF peut compter sur plusieurs sources. La Fédération Internationale de Football Association (FIFA) s'engage à contribuer à hauteur de 2,7 milliards FCFA. De plus, la Confédération Africaine de

Football (CAF) apportera 300 millions FCFA, tandis que l'État togolais participera à hauteur de 270 millions FCFA. Le reste du financement sera mobilisé grâce à des partenariats avec des sponsors privés et via les recettes générées par les différentes compétitions organisées.

Avec ce nouveau cap budgétaire, la FTF entend poursuivre ses efforts de

structuration du football togolais, aussi bien sur le plan administratif que sportif. Ce budget, ambitieux et équilibré, marque une volonté claire de renforcer les capacités des instances dirigeantes et des clubs, tout en posant les bases d'une compétitivité accrue sur la scène nationale et internationale.

30e tour Cycliste international du Togo

Tiemoko Diamouténé remporte le maillot vert Pils

58 coureurs venus de neuf pays, le Togo, le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Burkina Faso, la France, la Sierra Leone et l'Algérie ont participé au 30e tour cycliste international du Togo qui a pris fin le samedi 25 mars dernier avec la dernière étape Djagblé-Lomé, long de 103 Km.

Yves ATCHANOUVI

Le 30e tour cycliste international du Togo, a été exceptionnel et festive avec les marques de la BB Lomé. La 9e étape a été remportée par le Burkinabè Soumaila Ilboudo, mais c'est le malien Siriki Diarra, qui termine maillot jaune, remportant ainsi cette édition 2025. L'équipe du Mali termine la compétition avec trois victoires d'étapes. Au total 1923 kilomètres ont été parcourus par les cyclistes lors de cette 30e tour cycliste

international du Togo.

« Pils nous a soutenu depuis la première étape en nous offrant la qualité, les gourdes d'eau. Sans Pils le tour serait difficile pour nous. Je demande aux responsables de Pils de nous soutenir nous les cyclistes togolais dans les jours à venir. Cette année, le tour a été très difficile. Dans les années à venir, je sais que le niveau du cyclisme togolais va évoluer », a déclaré le togolais, Tchalem Nyouleng, qui a reçu le prix intermédiaire, le maillot à pois.



BB Lomé est sur le tour cycliste pendant plusieurs années et a encore réaffirmé cette année son engagement sur cet événement sportif.

« BB LOMÉ, partenaire du Tour cycliste international du Togo depuis des années, a cette année encore fièrement partagé des moments d'intenses émotions, aux côtés des athlètes et des populations, à travers toutes

les régions du Togo. C'est toujours un plaisir d'admirer l'attention particulière qu'accordent les populations, même dans les hameaux les plus reculés aux marques de BB Lomé associées à ce tour : la Pils (symbole de la fierté nationale), la Castel Beer (le goût de la réussite) et XXL Energy (l'incarnation de l'endurance dont ont fait preuve les athlètes », a

déclaré Arthur SOSSOU de la direction commerciale et marketing de BB Lomé, représentant de la BB LOMÉ sur le tour.

« Nous félicitons le formidable athlète Tiemoko Diamouténé, le gagnant du maillot vert Pils, l'un des maillots les plus prestigieux du Tour et bien-sûr les 3 meilleurs athlètes Togolais dont Tchalem Nyouleng, pour leur bravoure, que nous avons également récompensé », a-t-il ajouté.

Le maillot le plus prestigieux de ce tour, le maillot vert du leader au classement aux points (maillot Pils) a été remporté par le malien Tiemoko Diamouténé.

« Je suis très content que l'équipe du Mali a gardé le maillot jaune, le maillot vert. », a-t-il déclaré.

ECO & FINANCES

Statut d'entreprise de presse - REC N°002/11/12/19/HAAC/0643/31/06/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Assemblées annuelles de la BAD

Cinq candidats en lice pour succéder à Akinwumi Adesina

Les travaux des assemblées annuelles 2025 du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) ont été ouvert le lundi 26 mai 2025 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Le point d'orgue est l'élection d'un nouveau président à la tête de l'institution pour succéder à Akinwumi Adesina, dont le second mandat de cinq ans arrive à son terme. Au total cinq candidats sont en lice pour le compte de cette élection.

Bernard AFAWOUBO

Axées autour du thème : « Tirer le meilleur parti du capital de l'Afrique pour favoriser son développement », ces assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement réuniront plus de 6 000 délégués, parmi lesquels des chefs d'État et de gouvernements africains, les ministres des Finances, les gouverneurs de banque centrale, des partenaires au développement, des représentants du secteur privé, des responsables de la société civile, des universitaires, des groupes de réflexion et des leaders d'opinion.

Ce thème stratégique vise à identifier et exploiter les opportunités offertes par le capital africain

humain, naturel, financier et commercial comme moteur principal de la transformation structurelle du continent. L'objectif est de favoriser la transition vers des économies plus inclusives, vertes et résilientes, tout en mobilisant des financements externes complémentaires à travers des partenariats diversifiés. Au cours de ces assemblées annuelles, les participants aborderont des questions liées aux aspects transversaux essentiels tels que la transformation numérique, le renforcement institutionnel et la bonne gouvernance. Cette approche holistique s'inscrit dans la réalisation des Objectifs de développement durable, de l'Accord de Paris sur le climat, de l'Agenda 2063 et des « High 5 » du Groupe de la Banque.

En marge des Assemblées



annuelles de la Banque africaine de développement (BAD), est prévue le 29 mai prochain, l'élection du nouveau président de l'institution qui remplacera celui sortant notamment le Nigérian Akinwumi Adesina. En effet, après examen des dossiers, à l'issue de la réunion du Comité directeur du Conseil des gouverneurs, tenue les 11 et 12 février 2025 au siège de la BAD à Abidjan, la liste des candidats a été arrêtée, ainsi cinq candidatures ont été validées. Il s'agit du sénégalais Amadou Hott, ancien ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération, et ancien envoyé spécial du président de la Banque africaine de développement (BAD) pour l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique.

Du zambien Dr Samuel Munzele Maimbo, économiste et ancien cadre dirigeant de la Banque mondiale, où il a exercé notamment comme chef de cabinet des présidents de l'institution.

La Mauritanie présente la candidature de Sidi Ould Tah, ancien ministre des Affaires économiques et du Développement, qui a dirigé la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) pendant une décennie.

Abbas Mahamat Tolli, ancien ministre des Finances du Tchad et ex-gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), est également en lice.

La cinquième candidature est celle de Bajabulile Swazi Tshabalala, actuelle vice-présidente de la BAD et

ressortissante d'Afrique du Sud. Elle a occupé plusieurs postes de direction dans le secteur financier et logistique. Événement le plus important de la Banque africaine de développement, les Assemblées annuelles comprennent la 60e Assemblée du Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement et la 51e Assemblée du Conseil des gouverneurs du Fonds africain de développement, le guichet concessionnel du Groupe de la Banque.

Les Assemblées annuelles permettent au Groupe de la Banque, constitué de la Banque africaine de développement, du Fonds africain de développement et du Fonds spécial du Nigéria de faire le point, avec les actionnaires, sur les progrès réalisés au cours de l'année écoulée. Elles constituent un forum d'échange unique sur des questions clés concernant le développement de l'Afrique pour les représentants des gouvernements et l'ensemble des participants, dont les représentants des médias.

Dédicace d'ouvrages

Dr ADANOU appelle à une intégration panafricaine forte

(TOGODAILYNEWS) - La salle de conférence de l'Université de Lomé a servi le jeudi 22 mai 2025, de cadre à une cérémonie littéraire de haute portée symbolique et intellectuelle. L'écrivain togolais Dr ADANOU Koudjo Jean Christophe y a dédié plusieurs de ses ouvrages en présence d'un parterre de personnalités de marque, allant des membres du Gouvernement aux acteurs du développement.

La cérémonie, qui s'est déroulée dans l'enceinte de la Présidence de l'Université de Lomé, a rassemblé sénateurs, ambassadeurs, officiers supérieurs des Forces Armées Togolaises, figures de la société civile et personnalités culturelles. Dans son discours de circonstance, Dr ADANOU a saisi l'occasion pour aborder des thématiques

cruciales pour l'avenir du continent africain.

Il a notamment mis en lumière les obstacles persistants à l'intégration socio-économique infra-africaine, qu'il considère comme l'un des freins majeurs au développement global de l'Afrique. Selon lui, l'absence de cohésion stratégique entre les nations africaines entrave l'émergence d'un



marché commun fort et freine l'autonomisation économique des peuples. Dans un élan d'hommage et d'inspiration, l'auteur a évoqué les grandes figures du panafricanisme comme Thomas Sankara, Kwame Nkrumah, Cheikh Anta Diop, Patrice Lumumba, Sylvanus Olympio et Gnassingbé

Eyadéma. À travers ces références, Dr ADANOU a rappelé l'importance de l'héritage idéologique et politique de ces leaders visionnaires pour la jeunesse africaine.

Fidèle à ses racines, l'écrivain a également salué plusieurs intellectuels et personnalités togolaises qui contribuent activement au rayonnement du pays, citant notamment Prof Robert Dussey, Prof Batchana, Prof Tsigbé, Prof Adama Kpodar, Atchrimi, Akué Adotévi...

Enfin, il a exprimé son admiration pour le leadership actuel sur le continent, avec un accent particulier sur Son Excellence Monsieur Faure

Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil des Ministres du Togo, qu'il a décrit comme un artisan du dialogue et de la stabilité régionale.

À travers ce discours fort et engagé, Dr ADANOU Koudjo Jean Christophe a montré que la littérature peut aussi être un levier de réflexion et de mobilisation en faveur de l'unité africaine. Sa voix s'ajoute à celles qui appellent à une Afrique forte, unie et résolument tournée vers un développement inclusif. Une Afrique en marche, portée par la plume et la pensée de ses intellectuels engagés.

Avancée significative dans la gestion des déchets

Lancement du projet GEDEC soutenu par une enveloppe de 2,7 milliards FCFA de l'UE

Le Togo franchit une nouvelle étape dans la modernisation de la gestion des déchets solides et l'assainissement urbain. Le lancement officiel du projet GEDEC (Gestion des Déchets et Décentralisation dans les Chefs-lieux de région), ce jeudi 22 mai 2025, dans la ville de Kara, avec comme moment fort l'adoption de la Politique Communale d'Assainissement de la commune de Kozah 1, désignée commune pilote du projet.

Anissatou AFFO

Porté par le gouvernement togolais avec l'appui de l'Union européenne et d'Expertise France, le projet GEDEC a pour point de départ l'adoption de la Politique Communale d'Assainissement de la commune de Kozah 1, qui se positionne comme commune pilote. Cette politique vise à transformer l'approche de la gestion des déchets à travers une série d'actions ciblées contre l'insalubrité. Parmi ces actions, l'amélioration des services de pré-collecte des déchets, l'implication active des communautés locales et la modernisation des infrastructures de traitement des déchets sont



au cœur des préoccupations. En outre, grâce à cette phase pilote, Kozah 1 servira de modèle pour quatre autres collectivités - Zio 1, Ogou 1, Tchaoudjo 1 et Tône 1 - qui bénéficieront également des initiatives du programme GEDEC. Ensemble, ces communes représentent des chefs-lieux de régions économiques essentielles

pour le développement du Togo.

Le lancement du projet est soutenu par l'Union européenne avec un financement de 4,2 millions d'euros, soit environ 2,7 milliards de FCFA. Ce soutien financier ambitieux est complété par l'expertise d'Expertise France, qui offre un accompagnement

technique pour assurer la mise en œuvre efficace des stratégies d'assainissement. Ensemble, ces efforts visent à toucher une population de plus de 750 000 habitants répartis dans les cinq

togolaises aspirent non seulement à consolider les acquis, mais aussi à apporter des réponses durables face aux défis urbains croissants, tout en plaçant l'environnement et la santé publique au centre des préoccupations.

Le lancement du projet GEDEC à Kara représente un signal fort de la volonté du Togo de moderniser ses services de gestion des déchets et de favoriser un environnement sain pour ses citoyens. En engageant les communautés locales et en mettant en place des infrastructures adaptées, ce projet pourrait bien transformer le paysage de l'assainissement urbain au Togo. Les résultats de cette initiative pilote seront suivis de près et pourraient servir de référence pour d'autres communes à travers le pays. Le Togo semble ainsi s'orienter vers un avenir plus propre et plus durable.

communes bénéficiaires, un pas essentiel vers l'amélioration de la qualité de vie des Togolais.

GEDEC s'inscrit dans la continuité des initiatives précédentes, tel que le Projet Eau et Assainissement au Togo (PEAT), qui ont déjà été déployés dans plusieurs localités. Avec le projet GEDEC, les autorités

Pistes rurales

Les travaux engagés par le Togo éliminent tous les points critiques

L'État engage un vaste

Le Togo poursuit résolument l'amélioration de son réseau de pistes rurales, condition indispensable au désenclavement des villages et à la dynamisation des activités économiques en milieu rural. L'élimination des points critiques, longtemps sources d'isolement et de difficultés d'accès, est devenue la priorité du gouvernement.

Dans un pays à vocation agricole (40 % du PIB et 65 % de la population active travaillent dans le secteur) comme le Togo, l'accessibilité des zones rurales demeure un enjeu stratégique pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et le développement économique. Connaissant cette réalité,

programme d'aménagement et de réhabilitation des pistes rurales à travers l'ensemble du territoire. Ces travaux visent principalement à améliorer la circulation des personnes et des biens entre les zones de production et les centres urbains. Ils permettent également de faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé et les

marchés locaux.

L'une des innovations majeures de ce programme réside dans l'identification et l'élimination systématique des points critiques. Il s'agit de portions de pistes autrefois impraticables en saison des pluies surtout, souvent à cause de bourbiers, de gués mal aménagés ou de fossés dangereux. Grâce à des travaux

ciblés de remblaiement, de construction de petits ouvrages de franchissement et de stabilisation des sols, ces obstacles sont progressivement supprimés, rendant les trajets plus sûrs et plus rapides.

Au cours de l'année écoulée, au total 632,53 km de pistes rurales ont été aménagés ou réhabilités, dont 111,6 km dans la région des Plateaux,

avec justement un regard très particulier sur l'élimination des points critiques.

L'année 2025 est celle de tous les défis parce que le gouvernement la veut ambitieuse. Il a fixé les prévisions à 1 429,87 km de pistes rurales à ouvrir ou réaménager, ce qui renforcera les liaisons entre les localités reculées et les grands centres économiques.

Les travaux déjà effectués dans les localités bénéficiaires stimulent l'activité économique, favorisent les échanges commerciaux et contribuent à la réduction de la pauvreté. Le Togo renforce ainsi son tissu productif et se rapproche du développement inclusif, comme attendu par la Feuille de route gouvernementale qui place les infrastructures au cœur même de la transformation structurelle du pays pour une émergence rapide et durable.



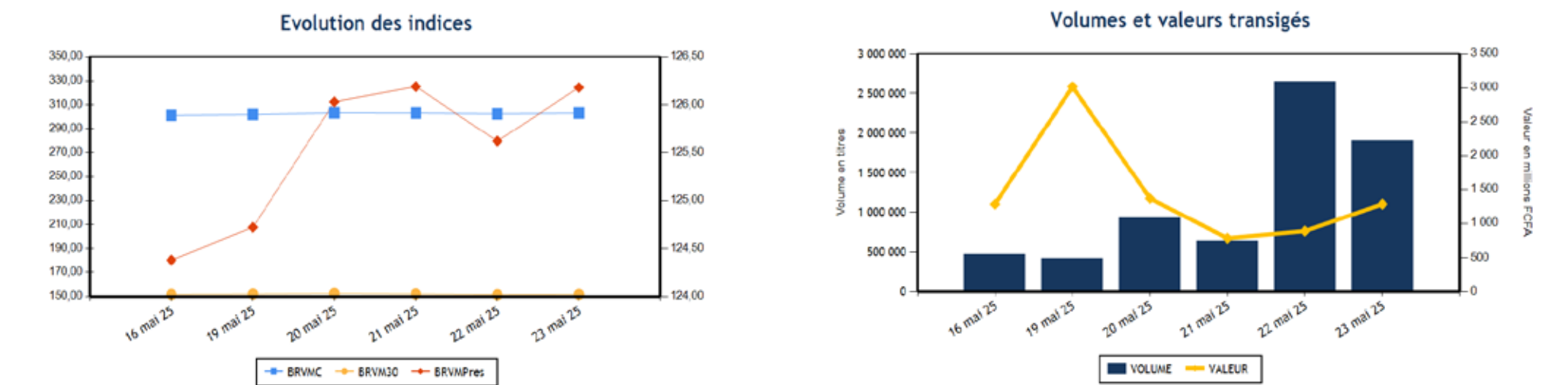
BRVM

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 23 mai 2025

N° 98

BRVM COMPOSITE	303,25	BRVM 30	151,81	BRVM PRESTIGE	126,18
Variation Jour	0,22 %	Variation Jour	0,20 %	Variation Jour	0,45 %
Variation annuelle	9,87 %	Variation annuelle	9,42 %	Variation annuelle	9,87 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	11 693 857 477 219	0,22 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 887 125	-28,45 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 155 124 146	47,53 %
Nombre de titres transigés	46	0,00 %
Nombre de titres en hausse	21	16,67 %
Nombre de titres en baisse	19	-9,52 %
Nombre de titres inchangés	6	-14,29 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 544 460 274 536	0,01 %
Volume échangé	14 140	31,94 %
Valeur transigée (FCFA)	132 876 751	25,91 %
Nombre de titres transigés	8	100,00 %
Nombre de titres en hausse	3	
Nombre de titres en baisse	2	100,00 %
Nombre de titres inchangés	3	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	4 235	7,49 %	128,92 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	17	6,25 %	6,25 %
CIE CI (CIEC)	2 390	5,75 %	8,88 %
BERNABE CI (BNBC)	1 145	5,05 %	7,51 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 500	3,95 %	8,93 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	695	-7,33 %	-3,47 %
SETAO CI (STAC)	545	-6,84 %	21,11 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	9 800	-5,95 %	-0,86 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	1 695	-4,78 %	-11,72 %
TOTALENERGIES MARKETING CI (TTLC)	2 600	-3,70 %	4,00 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	126,18	0,45 %	9,87 %	103 661	432 196 895	9,89
BRVM-PRINCIPAL	38	170,94	0,31 %	23,77 %	1 783 464	722 927 251	13,91

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	176,10	-0,22 %	50,05 %	131 148	366 574 365	21,67
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	747,56	0,18 %	-2,15 %	81 818	255 503 235	10,63
BRVM - FINANCES	16	120,15	0,73 %	18,08 %	1 599 592	355 434 811	8,10
BRVM - TRANSPORT	2	360,80	-0,33 %	9,81 %	9 303	13 497 535	4,57
BRVM - AGRICULTURE	5	282,11	-0,46 %	43,15 %	24 833	101 445 260	9,35
BRVM - DISTRIBUTION	7	358,51	-1,85 %	6,93 %	38 033	60 483 225	33,64
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	658,99	-0,52 %	1,47 %	2 398	2 185 715	22,48

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	97,44	0,02 %	-2,56 %	76 775	230 926 985	10,52
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	105,53	-0,55 %	5,53 %	72 400	53 389 115	48,64
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	118,08	0,73 %	18,08 %	1 599 592	355 434 811	8,10
BRVM - CONSOMMATION DE BASE	9	151,81	-0,60 %	51,81 %	29 095	154 105 015	19,71
BRVM - INDUSTRIELS	7	132,74	2,12 %	32,74 %	84 165	286 023 725	5,29
BRVM - ENERGIE	4	103,94	-2,23 %	3,94 %	20 055	50 668 245	13,32
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	109,97	4,46 %	9,97 %	5 043	24 576 250	9,32

E-déchets en Afrique

Une crise éologique qui cache des opportunités économiques (ACET)

(Agence Ecofin) - Le développement d'Internet et la numérisation accélérée de l'Afrique ont boosté la demande en produits électroniques. Cependant, la gestion de la fin de vie de ces équipements, dont le nombre ne cesse de croître, expose davantage le continent à l'un des effets pervers de la transformation numérique : la prolifération des e-déchets. Trouver une solution pérenne à ce défi devient urgent.

L'Afrique est confrontée à un défi environnemental et sanitaire majeur : la gestion des déchets électroniques, ou e-déchets. Cette menace croissante, souvent ignorée du grand public, met en danger non seulement la santé des populations, mais aussi les écosystèmes du continent. Pourtant, bien encadrée, elle pourrait devenir une opportunité économique et industrielle majeure, indique le Centre africain pour la transformation économique (ACET), dans son étude « Towards a Circular Economy : E-waste Management in Africa » publiée en avril 2025.

Une explosion silencieuse de déchets numériques

L'institut panafricain de politique économique révèle que chaque année, l'Afrique génère environ 2,5 millions de tonnes d'e-déchets, un volume en constante augmentation. Ces déchets incluent une large gamme de produits électroniques en fin de vie : téléphones portables, ordinateurs, appareils électroménagers, batteries, câbles, etc. À cela s'ajoute une part importante d'équipements usagés importés, souvent sous couvert de réutilisation, mais qui sont en réalité des déchets déguisés. Citant les données du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ACET révèle que le Ghana reçoit environ 150 000 tonnes de déchets électroniques étrangers par an, par des moyens légaux et illégaux. En revanche, les déchets électroniques produits dans le pays ne représentaient que 52 000 tonnes en 2019, dont 93 à 97 % ont été collectés et recyclés par le secteur informel par le biais de la collecte porte-à-porte.

Les e-déchets contiennent des substances hautement

toxiques comme le plomb, le mercure ou le cadmium. Leur traitement informel – par brûlage à ciel ouvert ou lixiviation acide – libère ces substances dans l'environnement, contaminant l'air, l'eau et les sols. « L'incinération des déchets électroniques libère du CO₂, du méthane (CH₄) et de l'oxyde nitreux (N₂O), qui sont tous des gaz à effet de serre puissants contribuant au réchauffement de la planète. La combustion des plastiques et des matériaux synthétiques contenus dans les déchets électroniques émet des dioxines, des furanes et d'autres polluants, contribuant ainsi à la pollution de l'air et au changement climatique. Les réfrigérateurs, climatiseurs et autres appareils de refroidissement mis au rebut dans les déchets électroniques libèrent des gaz hydrofluorocarbones, qui comptent parmi les polluants les plus puissants pour le réchauffement du climat et dont le potentiel de réchauffement global est beaucoup plus élevé que celui du CO₂ », indique l'ACET. Les conséquences sur la santé publique sont dramatiques : maladies respiratoires, troubles neurologiques, cancers, avec une vulnérabilité accrue pour les femmes enceintes et les enfants.

Une économie informelle aussi précieuse que dangereuse

En Afrique, la gestion des déchets électroniques est largement dominée par les systèmes informels où les travailleurs démontent les appareils sans équipement de protection, s'exposant à des produits chimiques toxiques. Les coûts plus faibles et l'accessibilité des déchets sur les décharges publiques contribuent à la domination

du secteur informel.

Malgré les risques, le secteur informel du recyclage fait vivre des dizaines de milliers de travailleurs à travers le continent. À Agbogbloshie (Ghana), jusqu'à sa démolition en 2021, plus de 6 000 personnes y travaillaient sans équipement de protection. L'Afrique du Sud compte plus de 10 000 travailleurs dans ce secteur. Loin d'être marginal, ce système parallèle assure la majeure partie de la collecte et du traitement des e-déchets, même s'il est inefficace et dangereux. Malgré la prédominance de l'informel, certains pays comme l'Afrique du Sud, le Rwanda et l'Égypte ont commencé à développer des systèmes de collecte formelle. L'Afrique du Sud dispose d'un système structuré avec des installations de recyclage formel et des incitations financières pour les transformateurs, bien que le secteur informel y reste dominant.

Ironie du sort, les e-déchets sont une mine d'or technologique. Or, argent, cuivre, palladium... les matériaux qu'ils contiennent sont valorisables. Au niveau mondial, en 2022, environ 28 milliards de dollars de métaux ont été transformés en matières premières secondaires sur une valeur brute globale potentielle d'environ 91 milliards de dollars, selon l'ACET. Cela signifie qu'environ 63 milliards de dollars de métaux récupérables étaient inexploités en raison de l'inefficacité des systèmes de recyclage actuels. Citant le 2024 Global e-waste Monitor, l'ACET indique que la majeure partie de la valeur potentielle des matières premières secondaires issues des déchets électroniques est concentrée dans le cuivre (19 milliards de dollars), l'or (15



milliards de dollars) et le fer (16 milliards de dollars). Les e-déchets sont en somme une nouvelle forme de mine qui ne cesse d'être alimentée par l'innovation technologique, la dépendance mondiale à l'égard de l'électronique et de la forte obsolescence des produits. Le volume d'e-déchets est en passe d'atteindre 82 millions de tonnes d'ici à 2030. Formaliser enfin le recyclage en Afrique c'est sécuriser plusieurs milliards de dollars.

Des initiatives en marche, mais insuffisantes

La gestion des déchets électroniques en Afrique est influencée par un réseau complexe de cadres réglementaires mondiaux et régionaux, la plupart du temps non respectés à cause du manque d'engagement des Etats (capacités financières et humaines), le faible niveau de sensibilisation et le manque de collaboration internationale. La Convention de Bâle est l'instrument mondial principal qui régit les mouvements transfrontaliers de déchets dangereux. Elle vise à contrôler les exportations vers les pays en développement et les pays exportateurs responsables des mouvements illégaux. La Convention de Bamako a été spécifiquement négociée pour interdire l'importation de déchets dangereux en Afrique. Elle est considérée comme plus stricte que la Convention de Bâle dans ce contexte. Cependant, son efficacité est entravée par le manque de capacités, le faible niveau de sensibilisation et le manque de collaboration internationale. D'autres conventions internationales, comme la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et la Convention de Minamata sur le mercure, abordent les aspects spécifiques

des déchets électroniques. L'Agenda 2063 de l'Union africaine fournit également des indications pour la gestion des flux de déchets en Afrique. Cependant le niveau de recyclage demeure faible en Afrique.

Seuls 13 pays africains disposent de politiques spécifiques pour gérer les e-déchets. La mise en œuvre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP), qui vise à rendre les producteurs responsables de la gestion de leurs produits en fin de vie, avance lentement, même si des pays comme le Ghana, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud ou le Nigeria se sont approprié cette approche. L'avenir pourrait être plus prometteur si l'Afrique parvient à développer une économie circulaire des e-déchets. Cela implique non seulement le recyclage, mais aussi le réemploi, la réparation et la remise à neuf des équipements. Pour cela, il faudrait intégrer les acteurs informels dans un modèle hybride plus sécurisé, investir dans les infrastructures de recyclage formel, renforcer les réglementations et leur application, encourager l'innovation technologique et la coopération régionale, sensibiliser le public et impliquer les producteurs dans la gestion des équipements en fin de vie. Loin d'être un simple fardeau environnemental, les e-déchets peuvent devenir un vecteur stratégique de développement durable pour l'Afrique. À condition d'investir dans des politiques intelligentes, inclusives et innovantes, ce qui est aujourd'hui une crise environnementale pourrait devenir un levier d'industrialisation verte et de création d'emplois durables.

Variole du singe

Lumière sur les modes de transmission, les symptômes et la prise en charge

Le Togo vient d'enregistrer un cas de variole du singe dans le district du Golfe. La victime, une femme de 22 ans, est prise en charge dans un service de traitement de maladies infectieuses. Quels sont les modes de transmission de cette affection, les signes qui peuvent alerter et quelle prise en charge pour les malades ? Dr Lidaw Alain Bawè, médecin infectiologue au Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio (CHU S.O) de Lomé, donne des précisions sur cette affection, qui est certes mortelle, sans toutefois représenter un risque pour le grand public.

La variole du singe est une maladie infectieuse et contagieuse, causée par un virus du nom d'Orthopoxvirus simien, qui appartient à la famille des Poxviridés. Elle est une zoonose identifiée, pour la première fois en 1958, chez des singes en captivité dans les régions de la forêt tropicale humide de l'Afrique Centrale et de l'Ouest. Depuis 1970, des épidémies sporadiques sont signalées dans plusieurs pays africains. C'est en 2003, que cette maladie a été observée, pour la première fois, en dehors de l'Afrique avec l'éclatement d'une épidémie aux Etats-Unis d'Amérique. Les patients ont attrapé la maladie par contact étroit avec des chiens de prairie qui avaient été infectés par divers petits mammifères importés dans le pays. Au total, 81 cas ont été signalés, mais aucun n'a entraîné de décès.

De l'avis de Dr Lidaw Alain Bawè, médecin infectiologue, le mal se contracte par un contact étroit avec des singes et chiens des prairies préalablement infectés par d'autres mammifères.

En ce qui concerne les signes qui peuvent alerter, ce professionnel de la santé indique qu'en plus des symptômes identiques pour l'ensemble des maladies virales, à savoir : la fièvre, les céphalées et la fatigue, la variole du singe est particulièrement marquée par des éruptions cutanées, avec la présence des bulles de la tête aux pieds y compris, la paume des mains et la plante des pieds. « Ces bulles se présentent comme si le



sujet a été éclaboussé avec de l'eau bouillante, c'est ça la caractéristique de la maladie. Si une personne présente ce type d'éruption, elle doit se rendre chez le médecin et s'isoler pour éviter de transmettre la maladie à d'autres personnes », a-t-il laissé entendre. Pour lui, quand bien même la variole du singe est mortelle avec un cas sur dix, et n'épargne personne, cette affection guérit en général spontanément et les symptômes ne durent que 2 à 4 semaines. Les cas graves se produisent plus fréquemment chez les enfants et sont liés à l'ampleur de l'exposition au virus, à l'état de santé du patient et à la nature des complications. Il précise que le taux de létalité de la variole du singe a toujours varié de 0 à 11% dans la population générale, avec des chiffres plus élevés chez les jeunes enfants et ces derniers temps, le taux de létalité est d'environ 3 à 6%.

Manifestations cliniques

Selon Dr Lidaw Alain Bawè, la durée d'incubation (intervalle s'écoulant entre l'infection et l'apparition des symptômes) varie, en

général, de 6 à 13 jours, mais peut aller de 5 à 21 jours. L'infection comprend la période invasive (qui dure de 0 à 5 jours) caractérisée par l'apparition de la fièvre, des céphalées intenses, d'une adénopathie (tuméfaction des ganglions lymphatiques), de douleurs dorsales, de myalgie (douleurs musculaires) et d'une asthénie marquée (manque d'énergie). L'adénopathie est une caractéristique de la variole du singe qui la distingue des autres maladies susceptibles de présenter des similarités, dans un premier temps, telles que la varicelle, la rougeole et variole. L'éruption cutanée commence généralement dans les 1er à 3 jours, suivant l'apparition de la fièvre. Elle se concentre davantage sur le visage et les extrémités que sur le tronc. Elle touche le visage (dans 95% des cas) et les paumes des mains et les plantes des pieds (dans 75% des cas). Les muqueuses buccales (dans 70% des cas), les organes génitaux (30%) et les conjonctives (20%), ainsi que la cornée sont également touchés. L'évolution de l'éruption se fait dans un ordre donné et le nombre de lésions

peut aller de quelques-unes à plusieurs milliers. Dans les cas graves, les lésions peuvent fusionner jusqu'à ce que de grands lambeaux de peau se détachent.

En cas de présomption de variole du singe, les agents de santé doivent prélever les échantillons adaptés et les expédier à un laboratoire doté

de capacités suffisantes. La confirmation de la variole du singe dépend du type et de la qualité de l'échantillon et du type d'analyse en laboratoire. La réaction en chaîne par polymérase (PCR) est le test de laboratoire à privilégier, compte tenu de sa précision et de sa sensibilité.

Comment éviter cette affection et quelle prise en charge ?

Dr Bawè renseigne que les gens attrapent la variole du singe par les animaux tels que des singes, des rats et des écureuils, ou par des objets contaminés par le virus. La transmission de personne à personne n'est pas courante. Car elle nécessite un contact étroit avec des fluides corporels tels que la salive ou le pus des lésions formées par l'infection et aussi par un contact étroit avec les vêtements et la literie du malade.

Pour ce faire, les gestes barrières établis pour rompre la chaîne de contamination dans le cas des maladies infectieuses et contagieuses sont applicables pour la variole du singe. Le lavage

des mains reste une action décisive contre ce virus, à en croire le médecin. A son avis, il n'existe pas de traitement pour la variole du singe, mais les épidémies peuvent être contrôlées par la prévention de l'infection.

La vaccination contre la variole s'est avérée efficace à 85% pour prévenir la variole du singe et elle est encore utilisée. Le professionnel de la santé précise que le vaccin qui a permis d'éradiquer la variole humaine dans les années 1980 permet aussi de se protéger contre la variole du singe, puisque les virus responsables des deux pathologies sont de la même famille. La variole humaine étant éradiquée, les laboratoires ont suspendu la production du vaccin. « Maintenant, il y a nécessité de relancer la production de ce vaccin pour pouvoir lutter contre cette variole du singe », a-t-il souhaité.

Pour ce qui est de la prévention, le professionnel de la santé renseigne que la principale stratégie de prévention de la variole du singe consiste à sensibiliser les populations aux facteurs de risque et à les éduquer aux mesures à prendre pour réduire l'exposition au virus. Le médecin a rassuré que le Togo et le personnel soignant est pétri d'expériences dans la prise en charge des maladies épidémiques. Il a rappelé que l'apparition des lésions vésiculeuses sur le corps reste le signe phare de la variole du singe et dès qu'un sujet observe ces éruptions cutanées, il doit s'isoler et consulter un agent de santé. Ceci, parce que c'est une maladie contagieuse et pour éviter de contaminer son entourage, il serait bien de consulter rapidement un agent de santé, plutôt que de s'adonner à l'automédication ou au traitement traditionnel qui, loin de guérir le mal, peut aggraver l'état de santé de la personne. « Le plus tôt, on consulte et on isole la personne, cela permet d'éviter la propagation », a conclu Dr Bawè.



HUMANIS

SALON DE LA SANTÉ ET
DU BIEN-ÊTRE DE LOMÉ

THÈME : " PRÉVENTION ET BIEN-ÊTRE :
INVESTIR DANS UN AVENIR PLUS SAIN "

02 au 08 Juillet 2025

91 80 96 32 / 97 33 30 63



solange.ndafidina@cetef.tg